

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ**

**SÉANCE ORDINAIRE
MARDI LE 15 AOÛT À 20H00
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Présentation de la séance du conseil.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2023.
4. Approbation des comptes.
5. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
6. Partenariat avec la municipalité de St-Ubalde en cas de sinistre.
7. Prêt de la salle municipale à titre gracieux à la Fadoq Saint-Adelphe pour leur levée de fonds;
8. Achat d'une publicité dans le feuillet paroissial de la Paroisse St-Cœur de Marie.
9. Engagements envers les enfants — Reconnaissance à titre de *MRC amie des enfants* (MAE).
10. Paiement n°4 du décompte pour les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc projet MEK-P0243.
11. Changement de signataires autorisés pour les effets bancaires ainsi que la carte de crédit de la Municipalité.
12. Changement de responsable à la municipalité auprès des services électroniques de Revenu Québec (ClicSÉCUR).
13. Paiement de la contribution 2023 de la municipalité de Saint-Adelphe à l'OMH Mékinac.
14. Approbation pour l'achat d'équipement de signalisation.
15. Demande de soutien financier du Club Quad Mékinac pour la réparation de dommages dans les sentiers Quad causés par les pluies abondantes.
16. Signature d'une entente avec la Croix-Rouge canadienne « Services aux sinistrés » d'une durée de deux ans.
17. Remerciements à monsieur Daniel Bacon pour toutes ces années de service comme directeur général à la municipalité de Saint-Adelphe.
18. Deuxième versement pour la demande d'aide financière demandée par la COOP de solidarité de Saint-Adelphe.
19. Demande de financement de la CAPSA afin de soutenir ses activités.
20. Participation de la municipalité à la journée CO2 Neutre.
21. Prêt de salle à Anne-Marie Charest pour des cours de yoga.
22. Pour un milieu de travail inclusif et bienveillant à l'égard du poids
23. VARIA :
 - a) Prêt de tables, de chaises et d'un frigo à titre gracieux à la Fabrique de Saint-Adelphe pour leur événement du 20 août 2023
24. Période de questions
25. Levée de l'assemblée

Caroline Moreau

Caroline Moreau, directrice générale

15 août 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
MRC DE MÉKINAC**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quinzième jour d'août de l'an 2023, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (salle de la Fadoq).

Étaient présents Messieurs les conseillers Denis Bordeleau, Normand Cossette, Jean-Paul Lerat et Roman Pokorski, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Absents de la rencontre madame la conseillère Suzanne Tessier et monsieur Claude Thiffault absences motivées

2 contribuables assistent à la rencontre

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h08

2023-08-147

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

2023-08-148

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2023, soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Caroline Moreau. **Adopté**

2023-08-149

Approbation des comptes

17870 ADN Communication	48,42
17871 Jean Rousseau (entretien des terrains)	601,60
17872 Jean Rousseau (entretien des terrains)	601,60
17873 Jean Rousseau (entretien des terrains)	601,60
17874 Jean Rousseau (entretien des terrains)	601,60
17875 Jean Rousseau (entretien des terrains)	601,60
17876 Lucie Durocher (entretien ménager)	2 250,00
17877 Fabrique St-Cœur-de-Marie (publicité)	250,00
17878 Annulé	0,00
17879 Jean Rousseau (entretien des terrains)	601,60
17880 ADN Communication	54,79
17881 Alimentation B.G.	1 050,10
17882 Buromobil St-Maurice inc.	166,71
17883 Centre Jardin multi-fleurs enr	3 892,48
17884 Service Cité Propre	3 964,95
17885 La Coop Novago	888,66
17886 Cossette & Lafontaine inc.	4 371,35
17887 Garage Serge Carpentier	146,12
17888 Daniel Durocher inc.	5 445,50
17889 Electromega Itée	45,99
17890 Eurofins Environex	238,58
17891 Fournitures Denis	34,48
17892 Le Groupe A&A	174,13
17893 Virginie Guimond (Premier répondant)	112,48
17894 Librairie Renaud-Bray	494,66
17895 Ligne Pro	2 056,91
17896 Luc Genest	147,14
17897 Marcel Guimond et fils	110 963,84
17898 MRC Mékinac	58 282,55
17899 Oze Publicité	701,24
17900 Pierre Naud inc.	105,04
17901 Purolator inc.	11,51
17902 Jonathan Roberge (premier répondant)	45,63

17903 Suzanne Tessier (Frais déplacement)	48,88
17904 Transporteurs en vrac	1 915,11
17905 Wolseley Canada inc.	3 654,31
17906 Jean-Philippe Drolet (cellulaire)	46,46
17907 Paul Labranche (rencontres diverses km)	37,44
17908 Caroline Moreau (cell)	52,27
17909 La Croix-Rouge Canadienne	225,00
17910 Capsa	500,00
17911 Jean Rousseau (ent. terrains)	601,60
17912 Club de Golf le St-Rémi	247,50

Frais fixes	46 108,95
Hydro-Québec	3 332,72
Visa	132,95
Telus	138,50

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.

Je, Caroline Moreau, soussignée directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juillet 2023 au montant de **248 542,89\$** ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

- Service Canada : Avis préalable – le 1 août 2023 – Date de lancement de l'appel de propositions 2023-2024 pour le financement de projets communautaires dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA);
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Compensation au montant de 14 434\$ tenant lieu de taxes;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : Semaine des municipalités du 10 au 16 septembre prochain;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec : Appel de projets 2023-2024 – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux (PAPNM);
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec : Luminaires sur le pont : partage de responsabilité entre le Ministère et la municipalité;
- Affaires municipales et Habitation Québec : Communication de la directrice générale, Julie Beaudoin, Fin des assouplissements relatifs à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;
- CIUSSS MCQ : Outils pour aider les municipalités de la Mauricie à prévenir la maladie de Lyme;
- Hydro-Québec : Confirmation de votre demande d'installation et de mise sous tension d'un ou plusieurs luminaires;
- Desjardins Entreprises : Indexation tarifaire (convention de service relative au traitement de la paie);
- Croix-Rouge canadienne : Entente de services aux personnes sinistrées;
- Culture Mauricie : Appel à projets : programme de partenariat territorial de la Mauricie;
- Municipalité de Saint-Ubalde : Plan d'urgence de leur municipalité en partenariat avec la municipalité de Saint-Adelphe;
- Fadoq : Appel à subvention – Programme Nouveaux horizons pour les Aînés;
- Fadoq Saint-Adelphe : Demande de prêt de la salle municipale à titre gracieux à la Fadoq pour une activité levée de fonds;
- Fadoq Saint-Adelphe : Demande à la municipalité pour faire directement une demande au programme Nouvel Horizon pour la rénovation des salles de toilette de la Fadoq;
- Fabrique de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie : Sollicitation pour l'achat d'une publicité dans le feuillet paroissial;
- Maison Aline-Chrétien : Rapport annuel de juillet 2022 à mars 2023;
- Club Quad Mékinac : Demande d'aide financière pour réparation de sentiers de VTT;
- CAPSA : Demande de financement afin de soutenir la CAPSA dans ses activités à mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau du bassin versant (GIEBV) des cours d'eau qui traversent la municipalité de Saint-Adelphe.
- Ministère des Transports : Aide financière provenant du programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration, accordée de 60 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur le rue Principale et le rang St-Joseph.

- Journée CO2 Neutre : invitation à la Journée CO2 Neutre, forum mauricien sur l'action climatique.
- Décret 1093-2023 : Concernant la soustraction du projet de surélévation de la zone B du lieu d'enfouissement technique d'Énercycle situé sur le territoire de la municipalité de Champlain.
- MRC de Mékinac : Consultation publique – Politique culturelle de la MRC de Mékinac.
- Ministère de la Sécurité publique : Programme général d'assistance financière lors de sinistres – Pluies abondantes survenues du 7 au 11 juillet 2023, dans les municipalités du Québec.
- Anne-Marie Charest : Demande de prêt de la salle municipale pour ses cours de yoga.
- Excavation L.E.D. : Arrêt de service de déneigement et remerciements à la municipalité pour la confiance accordée au fil des années.
- Ministère des Transports : Appels de projets – Exercice financier 2024-2025 – Volets Redressement / Accélération / Soutien.
- Réseau Biblio : Retraite de Mme France René le 6 octobre prochain, directrice générale du Réseau Biblio.

2023-08-150

Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par la directrice générale Madame Caroline Moreau.

Adopté

2023-08-151

Partenariat avec la municipalité de St-Ubalde en cas de sinistre

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe a été approchée par la municipalité de Saint-Ubalde pour un partenariat en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Ubalde est notre municipalité voisine et que les deux municipalités ne sont pas séparées par une rivière;

CONSIDÉRANT que les deux municipalités ont les infrastructures permettant d'accueillir plusieurs personnes en cas de sinistre (Saint-Ubalde possède un aréna et Saint-Adelphe a la grande salle de l'hôtel de ville);

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte un partenariat avec la municipalité de Saint-Ubalde comme quoi, si l'une ou l'autre des municipalités se trouve en situation de crise, elles pourront s'entraider en se prêtant gracieusement soit l'aréna de Saint-Ubalde pour la municipalité de Saint-Adelphe, soit la grande salle de l'hôtel de ville à Saint-Adelphe et ce, pour la durée du sinistre.

Adopté

2023-08-152

Prêt de la salle municipale à titre gracieux à la Fadoq Saint-Adelphe pour leur levée de fonds;

CONSIDÉRANT que le comité de la Fadoq Saint-Adelphe organisera une levée de fonds le 21 octobre prochain;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de prêter à titre gracieux la grande salle à la Fadoq pour leur levée de fonds le 21 octobre prochain;

Que le comité de la Fadoq signe le contrat de location de la grande salle et ce, même si celle-ci est prêtée à titre gracieux.

Adopté

2023-08-153

Achat d'une publicité dans le feuillet paroissial de la Paroisse St-Cœur de Marie

CONSIDÉRANT que la fabrique de la Paroisse Saint-Cœur de Marie offre une publicité dans le feuillet paroissial des communautés de la Paroisse Saint-Cœur de Marie;

CONSIDÉRANT que le feuillet mensuel paraît dans les quatre communautés : Saint-Adelphe, Sainte-Thècle, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-

Montauban par courrier électronique, sur la page Facebook ainsi que format papier;
CONSIDÉRANT que la publicité d'une grandeur carte d'affaire est valide pour 13 parutions;
EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Et résolu :
Que la municipalité de Saint-Adelphe accepte l'offre d'achat d'une publicité dans le feuillet paroissial au coût de 250\$. **Adopté**

2023-08-154

Engagements envers les enfants — Reconnaissance à titre de MRC amie des enfants (MAE)

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la MRC Mékinac pour devenir *MRC amie des enfants* (MAE) et sa volonté de renouveler sa reconnaissance ;

CONSIDÉRANT la volonté manifestée par la municipalité de Saint-Adelphe d'intégrer la Démarche de la MRC Mékinac pour devenir *MRC amie des enfants* (MAE) et sa volonté de renouveler son accréditation ;

CONSIDÉRANT l'importance de s'engager concrètement dans une telle démarche;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu à l'unanimité des membres présents ;

D'AUTORISER ET D'APPROUVER localement les trois engagements déterminés par la municipalité de Saint-Adelphe pour *MRC amie des enfants (MAE) pour les années 2023-2025*:

- Assurer une augmentation de la participation des enfants au sein de nos instances décisionnelles;
- Sensibiliser davantage la population envers la maltraitance en lien avec les enfants;
- Améliorer la sécurité entourant l'accès aux infrastructures de loisirs et aux services dédiés aux enfants;

DE CONFIRMER que messieurs Normand Cossette, conseiller et Paul Labranche, maire, soient les porteurs du dossier *MAE pour la municipalité de Saint-Adelphe*;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin.

Adopté à l'unanimité

2023-08-155

Paiement n°4 du décompte pour les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc projet MEK-P0243

CONSIDÉRANT que la municipalité a octroyé le contrat de bouclage du réseau d'aqueduc à l'entreprise Marcel Guimond et Fils.

CONSIDÉRANT qu'une partie des travaux ont été effectués pendant le mois de mai 2022.

CONSIDÉRANT que les versements se font en plusieurs étapes.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu

Que la municipalité autorise le paiement n°4 du décompte au montant de 17 257,25\$ (projet MEK-P0243) pour les travaux effectués pendant le mois de mai 2022. **Adopté**

2023-08-156

Changement de signataires autorisés pour les effets bancaires ainsi que la carte de crédit de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2023-03-038 autorise la nomination de Caroline Moreau, au poste de directrice générale de la Municipalité de Saint-Adelphe en date du 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 2022-04-66 autorise la nomination de madame Mélanie Trépanier au poste d'adjointe à la direction de la Municipalité de Saint-Adelphe en date du 14 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées auprès de la caisse Mékinac Des Chenaux afin d'autoriser les signataires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu

QUE le conseil autorise les seules personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité de Saint-Adelphe, pour les comptes détenus à la caisse Mékinac – Des Chenaux à compter du 16 août 2023:

- Paul Labranche maire, OU
- Maire suppléant selon la résolution annuelle déterminant le(la) conseiller (ère) qui fait office de maire suppléant au moment de la signature des effets ;

CONJOINTEMENT AVEC :

- Caroline Moreau, directrice générale, OU
- Mélanie Trépanier, adjointe à la direction.

QUE ces personnes puissent également, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements d'emprunts et aux garanties de la Municipalité de Saint-Adelphe, pour tous les comptes détenus à la caisse Desjardins Mékinac – Des Chenaux.

QUE le conseil autorise Caroline Moreau, directrice générale, en tant qu'administrateur principal du service en ligne AccèsD Affaires.

QUE le conseil autorise madame Caroline Moreau, directrice générale a procédé au changement de nom chez Visa Desjardins pour la carte de crédit de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Adopté

2023-08-157

Changement de responsable à la municipalité auprès des services électroniques de Revenu Québec (ClicSÉQUR)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adelphe est inscrite aux services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec différentes autorités gouvernementales, tels que les ministères du Revenu, des Affaires municipales et l'Occupation du territoire et du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QU' il est nécessaire de renommer et d'autoriser les représentants de la municipalité de Saint-Adelphe afin d'utiliser les services électroniques;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu

Que madame Caroline Moreau, directrice générale, soit autorisé à signer, au nom de la municipalité de Saint-Adelphe, les documents requis pour le changement d'administrateur à clicSÉQUR et qu'il soit autorisé à :

- Gérer le changement d'administrateur de l'entreprise à *Mon dossier* pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Gérer l'accès au *portail du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales* (PGAMR);
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de *Mon dossier* pour les entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

Adopté

2023-08-158

Paiement de la contribution 2023 de la municipalité de Saint-Adelphe à l'OMH Mékinac

CONSIDÉRANT que la contribution de la municipalité de Saint-Adelphe se verse à l'OMH de Mékinac pour l'année 2023 en trois versements;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder au dernier versement avant le 1^{er} septembre 2023;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu

Que la municipalité de Saint-Adelphe verse sa dernière contribution pour l'année 2023 à l'Office municipal d'habitation de Mékinac au montant de 3 991,67\$.

Adopté

2023-08-159

Approbation pour l'achat d'équipement de signalisation

CONSIDÉRANT qu'avec les événements de juillet dernier et les fermetures de chemins, les employés municipaux ont réalisé que l'inventaire d'équipement de signalisation était très restreint.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité autorise la directrice générale à procéder à l'achat de diverses signalisations comme « chemins fermés », des barrières, des cônes, etc., au coût de 3 865,23\$ incluant les taxes, chez Spectralite / Signoplus.

Adopté

2023-08-160

Demande de soutien financier du Club Quad Mékinac pour la réparation de dommages dans les sentiers Quad causés par les pluies abondantes

CONSIDÉRANT la demande du Club Quad Mékinac (2011) inc.;

CONSIDÉRANT l'évènement climatique exceptionnel de juillet 2023 qui a causé des dommages importants dans les sentiers du club;

CONSIDÉRANT que c'est un organisme qui œuvre au niveau régional sur le territoire de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la pratique du quad est un levier économique important pour la région;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Adelphe

- DEMANDE à la MRC de Mékinac que le projet soit déposé dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 4, soutien à la vitalisation ou dans tout autre programme relatif au niveau MRC régional;
- S'ENGAGE à donner une aide financière à déterminer selon l'implication du milieu;
- DEMANDE que cette résolution soit transmise aux autres municipalités de la MRC;
- DEMANDE que la résolution soit acheminée aux députés de la MRC de Mékinac : monsieur François-Philippe Champagne, madame Sonia Lebel et madame Marie-Louise Tardif.

Adopté

2023-08-161

Signature d'une entente avec la Croix-Rouge canadienne « Services aux sinistrés » d'une durée de deux ans

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge canadienne offre aux municipalités une gamme de services utiles en cas de sinistres;

CONSIDÉRANT que le montant annuel est de 225\$ et que l'entente entre en vigueur le 25 octobre 2023 et prendra fin le 25 octobre 2025.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu

Que la municipalité de Saint-Adelphe autorise madame Caroline Moreau, directrice générale à signer l'entente avec la Croix-Rouge canadienne.

Que l'entente soit d'une durée de deux ans (du 25 octobre 2023 au 25 octobre 2025) et que celle-ci coûte annuellement 225\$.

Adopté

2023-08-162

Remerciements à monsieur Daniel Bacon pour toutes ces années de service comme directeur général à la municipalité de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que monsieur Bacon, directeur général à la municipalité de Saint-Adelphe a quitté officiellement ses fonctions le 15 juillet 2023 pour sa retraite;

CONSIDÉRANT que monsieur Bacon a toujours accompli ses tâches avec enthousiasme et de façon consciencieuse, dans le meilleur intérêt de la municipalité et des citoyens;

CONSIDÉRANT que monsieur Bacon a toujours fait preuve d'un grand sens des responsabilités et d'un bel esprit d'initiative dans son travail;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Adelphe souligne la contribution et le dévouement de monsieur Daniel Bacon au sein de son organisation municipale et le remercie pour le travail de qualité effectué dans l'exercice de ses fonctions et ce, au cours des années où il a été à l'emploi de la susdite municipalité, pour le mieux-être de la population.

Que les membres du conseil lui souhaitent une excellente retraite vécue auprès des siens, dans la quiétude et le bonheur.

Adopté à l'unanimité

2023-08-163

Deuxième versement pour la demande d'aide financière demandée par la COOP de solidarité de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT le deuxième versement de l'aide financière demandée par la COOP de solidarité de St-Adelphe (résolution 2023-03-042).

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu unanimement :

Que la municipalité de Saint-Adelphe verse la seconde et dernière somme de 19 825 \$ payable au plus tard mardi, le 5 septembre 2023 à la coop de solidarité de Saint-Adelphe.

Adopté

2023-08-164

Demande de financement de la CAPSA afin de soutenir ses activités

CONSIDÉRANT que la CAPSA est l'organisme de bassin versant reconnu sur l'ensemble de notre territoire par le gouvernement du Québec par l'article 14 de la loi sur l'eau;

CONSIDÉRANT que la convention de financement qui lie la CAPSA au ministre ne leur autorise pas à investir une partie du montant en répondant à des problématiques de terrain;

CONSIDÉRANT qu'avec des partenaires financiers et des offres de services, ils réussissent à conserver leur expertise dans l'équipe et à répondre aux besoins de la communauté;

CONSIDÉRANT que le soutien demandé est de 500\$.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Accepte accorde un soutien financier de 500\$ à la CAPSA et ce, afin que celle-ci puisse continuer d'offrir leur expertise à la communauté et ainsi harmoniser les activités humaines aux enjeux liés à l'eau et son écosystème.

Adopté

2023-08-165

Participation de la municipalité à la journée CO2 neutre

CONSIDÉRANT qu'Environnement Mauricie invite les municipalités à la Journée CO2 neutre le 26 octobre 2023 à Louiseville;

CONSIDÉRANT que lors de cet évènement, il aura des échanges avec plusieurs acteurs régionaux des multiples actions y pu être posées dans une perspective de lutte aux changements climatiques

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe désire participer à la Journée CO2 neutre le 26 octobre prochain.

Que Roman Pokorski, conseiller, représente la municipalité de Saint-Adelphe lors de cet évènement,

Que les frais de la journée, au coût de 50\$ plus taxes, seront défrayés par la municipalité.

Adopté

2023-08-166

Prêt de la salle municipale à Madame Anne-Marie Charest pour des cours de yoga

CONSIDÉRANT que madame Anne-Marie Charest a présenté une demande pour le prêt gratuit de la salle municipale dans le but d'offrir des cours de yoga à notre population les lundis. Les cours débuteront le 18 septembre 2023 pour une durée de 8 semaines.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle municipale à madame Anne-Marie Charest pour des cours de yoga qui se tiendront les lundis de 17h30 à 18h45.

Adopté

2023-08-167

Pour un milieu de travail inclusif et bienveillant à l'égard du poids

CONSIDÉRANT QUE le milieu de travail représente un milieu de vie important qui influence grandement la qualité de vie et le bien-être ;

CONSIDÉRANT QUE la culture de la minceur est bien ancrée, notamment dans les milieux de travail et qu'elle peut engendrer une préoccupation excessive à l'égard du poids et une insatisfaction corporelle ;

CONSIDÉRANT QUE la grossophobie, quelle que soit sa forme, a des conséquences négatives sur la santé physique et mentale des personnes qui en sont victimes ;

CONSIDÉRANT QUE toute personne mérite le respect et ne devrait pas être victime de comportements déplacés ou discriminatoires à l'égard de son poids ou de son apparence au sein de son milieu de travail ;

CONSIDÉRANT QUE pour développer le plein potentiel d'une personne et assurer sa productivité, un espace de travail adapté à ses besoins en matière d'accessibilité et d'ergonomie est nécessaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Appuyé par monsieur le conseiller Romand Pokorski
Et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adelphe s'engage à adopter les mesures suivantes de manières à en faire un milieu de vie respectueux, bienveillant et inclusif à l'égard du poids en :

- Incluant la notion de grossophobie dans les politiques de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail.
- Encourageant toute personne, qu'elle que soit sa corpulence à exprimer ses besoins au sein d'un espace d'écoute sécuritaire et bienveillant.
- Proposant des espaces de travail et du mobilier inclusifs et adaptés à la corpulence de chacun(e).
- Ne tolérant pas de commentaires ou remarques discriminatoires à l'égard du poids ou de l'apparence d'une personne.
- Bannissant les programmes de perte de poids au sein du milieu de travail.

Adopté

2023-08-168

Prêt de tables, de chaises et d'un frigo à titre gracieux à la Fabrique de Saint-Adelphe pour leur événement du 20 août 2023.

CONSIDÉRANT qu'une journée Country est organisée au centre multifonctionnel dimanche le 20 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que cette journée a pour but d'amasser des fonds pour l'Église de Saint-Adelphe ;

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont fait la demande pour avoir gratuitement, tables, chaises et un frigo pour leur événement ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Romand Pokorski

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe accepte de prêter à titre gracieux tables, chaises et un frigo conditionnellement à la signature d'un contrat entre les responsables de la journée country et la municipalité de Saint-Adelphe.

Adopté

2023-08-169

Levée de l'assemblée à 20h40

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Caroline Moreau, directrice générale
